

**Quatre-vingt-dixième réunion du Comité permanent**  
**1-3 juillet 2024**  
**Point 4 b) de l'ordre du jour**

**Exposé sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale**

En 2022, le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire a adopté une conclusion sur la protection internationale dont le thème était la santé mentale et la prise en charge psychosociale. Les États membres ont salué l'engagement du HCR dans ce domaine défini comme étant tout type d'appui local ou extérieur visant à protéger ou à promouvoir le bien-être psychosocial, à prévenir ou à traiter les pathologies mentales. La conclusion a encouragé les États et le HCR à poursuivre l'intégration de la santé mentale et la prise en charge psychosociale dans leurs programmes respectifs de protection et de solution ainsi que dans leurs stratégies de préparation et de réponse aux situations d'urgence, sans discrimination et conformément aux principes humanitaires. Encouragé par le Comité exécutif, le HCR a accéléré ses efforts visant à intégrer la santé mentale et la prise en charge psychosociale dans tous les volets de ses activités<sup>1</sup>.

**Accroissement des besoins en santé mentale et en prise en charge psychosociale dans les situations de déplacement :** La prévalence des problèmes de santé mentale au sein des populations affectées par les conflits et les déplacements forcés est très importante par rapport aux niveaux observés chez d'autres populations. Chez les individus, les familles et les communautés, le déplacement crée beaucoup de stress aux plans psychologique et social. Avant et pendant leur fuite, beaucoup de gens font face à des épreuves et subissent des atrocités. Les conditions de vie en situation de déplacement aggravent souvent le stress et les difficultés, en plus des inquiétudes sur le sort des personnes abandonnées et de la peur de l'avenir. Les besoins en santé mentale sont particulièrement préoccupants lors des graves crises humanitaires. Par exemple, la situation au Soudan a provoqué de graves problèmes de santé mentale chez les personnes déplacées de force dans le pays et chez les réfugiés soudanais dans les pays voisins du Tchad, d'Égypte et d'Éthiopie. Le Plan de réponse régionale pour les réfugiés soudanais de 2024 comprend des mesures multisectorielles pour la santé mentale et le bien-être psychosocial. Toutefois, les pénuries de financement ont gravement remis en cause la capacité du HCR et des partenaires à satisfaire les besoins identifiés. La demande de soutien pour la santé mentale est demeurée élevée dans les situations prolongées, comme chez les réfugiés afghans en Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan et chez les réfugiés Rohingya au Bangladesh et en Malaisie. La diminution des ressources et l'offre limitée de solutions durables aggravent le désespoir et la détresse chez les réfugiés, exacerbant leurs problèmes de santé mentale et influant négativement sur leur autonomie.

**Approche :** La santé mentale et la prise en charge psychosociale constituent une question multisectorielle qui exige des interventions spéciales dans les secteurs de la santé, de la protection et de l'éducation, aussi bien dès le déclenchement des crises que dans les situations de déplacement à long terme. En tant que Centre de ressources pour la santé mentale et la prise en charge psychosociale au HCR, la Section de la santé publique de la Division de la résilience et des solutions fournit l'appui technique et opérationnel aux divisions, aux bureaux régionaux et aux opérations-pays.

**Orientations :** Le travail du HCR est guidé par les orientations opérationnelles sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale pour les opérations de réfugiés. Ce document est présentement en cours d'actualisation. Par ailleurs, les orientations sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale pour la protection de l'enfant seront rendues disponibles au second semestre de 2024. Des orientations pertinentes ont aussi été incorporées dans divers manuels, stratégies et politiques du HCR :

- Stratégie globale pour la santé publique (2021-2025) ;

---

<sup>1</sup> Le rapport annuel de 2023 sur l'amélioration de la santé mentale et de la prise en charge psychosociale au HCR est disponible sur le site Internet global de l'organisation.

- Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre (2020) ;
- Education des réfugiés 2030 : Une stratégie pour l'inclusion des réfugiés ;
- Manuel des situations d'urgence ;
- Manuel d'intégration pour les réfugiés réinstallés.

En 2022, le HCR a mis au point, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un paquet minimum de services pour la santé mentale et la prise en charge psychosociale, approuvé par le Comité permanent interinstitutions. Ce paquet contient les activités prioritaires à mener pour satisfaire les besoins de santé mentale et de prise en charge psychosociale des populations affectées par les crises humanitaires. Il a été conjointement introduit par le HCR, le FNUAP, UNICEF et l'OMS au Bélarus, en Éthiopie, en République islamique d'Iran, au Mozambique, au Myanmar, en République islamique du Pakistan et en République arabe syrienne.

**Résultats :** Le système de suivi multisectoriel du HCR contient un indicateur global fournissant des informations sur le nombre de personnes ayant bénéficié des services de santé mentale et de prise en charge psychosociale fournie par le HCR et ses partenaires, en particulier en matière de santé et de protection. En 2023, environ 1,3 million de réfugiés ont bénéficié de tels services, contre 1,1 million en 2022. Malgré d'importantes réductions budgétaires ayant affecté les opérations-pays en 2023, le HCR a pu maintenir son niveau de services.

**Élargissement des partenariats :** En décembre 2023 au Forum mondial sur les réfugiés, un nombre important d'engagements sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale ont été annoncés par des gouvernements, des partenaires du secteur privé et des organisations non gouvernementales, dans le cadre d'un engagement multipartite visant à promouvoir un accès équitable et durable à la santé mentale et à la prise en charge psychosociale ainsi qu'aux services connexes à un coût abordable pour tous les réfugiés et les communautés d'accueil. Au total, 113 engagements annoncés étaient liés à cet engagement multipartite. En particulier, un engagement conjoint en matière d'appui technique et de politique globale avait été piloté par la Commission européenne, l'Allemagne et les Pays-Bas (Royaume des) auxquels se sont joints d'autres pays, des organismes des Nations Unies, des organisations non-gouvernementales et des universitaires. Dans le cadre de l'alliance pour l'éducation au Forum mondial sur les réfugiés, une équipe spéciale sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale ainsi que sur l'apprentissage social et émotionnel a été mis en place afin d'accroître la sensibilisation et l'appui pour les élèves et enseignants dans les situations de réfugiés. En plus des engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés, le HCR accorde la priorité à l'intégration de la santé mentale et de la prise en charge psychosociale, par un partenariat pluriannuel entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement, soutenu par les Pays-Bas (Royaume des). Ce partenariat vise à transformer la manière dont des gouvernements et d'autres acteurs répondent aux situations de déplacement forcé, et à améliorer l'inclusion économique et sociale des personnes déplacées de force par leur intégration dans les systèmes nationaux de protection, la fourniture de services et la protection sociale.

**Voie à suivre :** La conclusion du Comité exécutif sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale a réussi à sensibiliser à cette question importante. Il ressort des résultats de 2023 que la conclusion a permis de stimuler les progrès dans ce domaine important. Toutefois, la santé mentale et la prise en charge psychosociale ont besoin d'une attention soutenue, surtout en ce moment où la pénurie de financements oblige l'organisation à redéfinir ses priorités et à faire des choix difficiles. Pour le HCR, la santé mentale et le bien-être psychosocial sont d'une importance primordiale. À l'avenir, il continuera d'intégrer les programmes de santé mentale et de prise en charge psychosociale dans ses interventions en matière de santé, de protection, d'éducation et d'autres domaines pertinents. Il encourage les donateurs à soutenir de telles initiatives.